

Annexes

1. Discours de M. Koïchiro Matsuura,

Madame la Présidente du Conseil exécutif,
Mesdames et Messieurs les membres du
Groupe de haut niveau,
Excellences,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette première réunion du Groupe de haut niveau sur l'Education pour tous (EPT). La date de cette réunion a été choisie de manière à coïncider avec la 31^e session de la Conférence générale de l'UNESCO qui offre une occasion idéale de faire entendre le message de l'éducation pour tous à une grande assemblée internationale de décideurs du monde entier.

Nous avons des raisons d'espérer qu'au cours des années qui nous séparent de 2015, il sera possible de réaliser une véritable avancée vers l'accès de tous à une éducation de base de bonne qualité. Mais nous sommes aussi inquiets et préoccupés en nous demandant si certains pays pourront surmonter les contraintes qui freinent le développement de leur éducation. Nos inquiétudes sont antérieures aux événements tragiques qui se sont déroulés aux Etats-Unis le 11 septembre et dont les conséquences jettent une ombre funeste sur l'ensemble des programmes mondiaux visant à renforcer la paix, le développement et la sécurité. Il est impératif de ne pas laisser l'EPT être aussi la victime de ces événements.

J'estime que l'éducation pour tous est devenue encore plus vitale avec les changements qui ont affecté la scène internationale. Un des thèmes centraux du rapport Delors, « Apprendre à vivre ensemble », a subitement acquis une pertinence et une urgence nouvelles. Plus que jamais, les contenus, les méthodes et les résultats de l'enseignement doivent être revisités pour faire de l'éducation un instrument plus efficace et plus puissant en vue d'« élever dans l'esprit des hommes les défenses de la paix ». Il est particulièrement important que les jeunes esprits soient détournés de la violence et dirigés vers les vertus de tolérance, de compréhension mutuelle et de paix, non seulement dans leurs actions, mais aussi dans leurs pensées et dans leurs paroles.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, en ma qualité de Directeur général de l'UNESCO, j'ai reçu mandat du Forum mondial sur l'éducation de Dakar de réunir un Groupe de haut niveau

à la fois restreint et souple qui contribuerait à renforcer la volonté politique et la mobilisation des moyens techniques et financiers. Composé de décideurs représentant au plus haut niveau les gouvernements et la société civile des pays développés et en développement, ainsi que les organismes de développement, ce groupe doit être un instrument stratégique permettant à la communauté internationale de rendre compte de l'action menée en relation avec les engagements pris à Dakar.

En préparant cette réunion, j'ai essayé de faire en sorte que le Groupe de haut niveau soit largement représentatif de toutes les parties prenantes à l'EPT sans dépasser un nombre raisonnable de membres. Le Cadre d'action de Dakar a mis fortement l'accent sur « l'appropriation » de l'EPT par les pays en développement et sur l'action au niveau national. Dans cette optique, j'ai voulu que la moitié environ des participants principaux viennent des pays en développement. Les autres catégories représentées sont les partenaires bilatéraux du développement, les institutions et organismes multilatéraux et la société civile. Pour élargir – dans des limites acceptables – la représentativité du groupe, j'ai aussi invité un certain nombre d'observateurs dont la présence ne peut qu'enrichir nos débats.

Durant les 18 derniers mois, il s'est tenu plusieurs réunions internationales et régionales de niveau ministériel dont le but était de favoriser de nouveaux progrès vers la réalisation d'ici à 2015 des six objectifs de Dakar. Au nombre de ces réunions figurent la Conférence E-9, tenue à Beijing en août, et la Conférence internationale de l'éducation tenue à Genève le mois dernier. Au niveau technique ou professionnel, nous avons tenu deux réunions du Groupe de travail sur l'EPT et il y a d'innombrables contacts journaliers et des échanges de vues réguliers entre les partenaires de l'EPT.

Avec cette séance inaugurale du Groupe de haut niveau, le couronnement de tout l'édifice de l'EPT est maintenant en place. Depuis cette position privilégiée, le Groupe de haut niveau peut appréhender l'ensemble des activités d'EPT et donner l'élan politique nécessaire pour aller de l'avant. Bien que n'ayant pas à strictement parler le caractère d'une évaluation, la présente réunion est une occasion précieuse de prendre la mesure des progrès et des problèmes constatés depuis Dakar et de s'interroger sur la direction dans laquelle nous allons. Elle nous donne la possibilité de passer en revue ce qui a été fait et, surtout peut-être, ce qui devrait être fait, en relation notamment avec les six objectifs de Dakar et les cibles qui leur sont associées.

Directeur général de l'UNESCO

De toute évidence, le mandat et les fonctions du Groupe de haut niveau revêtent une importance cruciale pour l'ensemble du mouvement en faveur de l'EPT. En tant que représentants de ce mouvement, il nous incombe de baliser le chemin à parcourir. Nous devons partager nos intuitions et nos idées sur la meilleure manière de faire face aux défis de l'EPT. Et nous avons besoin du soutien de tous ceux qui sont représentés ici, non seulement maintenant, mais aussi dans la période à venir, pour obtenir que l'EPT se situe encore plus haut dans l'échelle des préoccupations mondiales. J'exprime l'espoir que le groupe servira de caisse de résonance aux efforts en faveur de l'EPT et qu'il nous encouragera tous à nous faire les ambassadeurs éloquentes et énergiques non seulement des buts et des idéaux de l'EPT mais aussi des modalités concrètes permettant de les atteindre. Dans l'esprit du Cadre d'action de Dakar, le Groupe de haut niveau est un levier politique. Comme vous le savez, la fonction d'un levier est de faire bouger les choses. Le mouvement de l'EPT a besoin de votre action de levier !

Avant de parler des trois principales composantes de notre programme – l'engagement politique, la mobilisation des ressources et la participation de la société civile et les partenariats – je voudrais évoquer quelques-uns des grands défis qu'il est essentiel de relever pour avoir des chances réalistes d'atteindre les principaux objectifs de Dakar.

En premier lieu, nous devons nous employer à élaborer des stratégies efficaces et imaginatives pour éduquer les pauvres, les exclus et les groupes défavorisés. La pauvreté demeure le principal obstacle à l'exercice du droit à l'éducation. Nous devons trouver des moyens d'éduquer les pauvres en dépit de leur pauvreté et au milieu de leur pauvreté, pour les sortir de leur pauvreté. Par ailleurs, nous ne devons pas nous préoccuper seulement de la pauvreté rurale, si grave soit-elle, mais nous attaquer aussi à la situation désespérée des taudis grouillants des villes, où les enfants et les jeunes sont exposés à des risques et à des privations multiples.

En second lieu, nous devons galvaniser davantage encore nos efforts en vue d'éliminer les disparités entre les sexes et d'instaurer l'égalité entre hommes et femmes. L'élimination des disparités entre les sexes dans l'enseignement primaire et secondaire d'ici à 2005 est la première des échéances fixées à Dakar : il est impératif que cet objectif reçoive toute l'attention qu'il mérite. L'Initiative en faveur de l'éducation des filles, lancée à

l'échelle des Nations Unies et pilotée avec compétence par l'UNICEF, mérite un soutien bien plus grand que celui dont elle a bénéficié jusqu'à maintenant.

En troisième lieu, nous devons reconnaître que les pays qui font face à des situations d'urgence ou de crise ou aux conséquences d'un conflit forment une catégorie à part. Les conditions qui prévalent dans ces pays sont très particulières, de même que leurs besoins. En conséquence, ils demandent de la part de la communauté internationale des réponses plus souples qui transcendent l'alternative secours/développement et fassent appel à des solutions interinstitutions novatrices.

Enfin, et ceci n'est pas le moins important, la pandémie de VIH/sida menace de réduire à zéro les progrès limités réalisés par l'EPT dans de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne et d'ailleurs. En fait, dans les pays les plus affectés, cette pandémie dévastatrice met en danger la totalité de nos activités en faveur de l'EPT. Aussi le problème doit-il être abordé de manière globale et avec la plus haute priorité. Nous ne pouvons nous permettre de sous-estimer la gravité du retentissement du VIH/sida sur les sociétés affectées et sur leur système éducatif. Pour sa part, l'UNESCO a élaboré une stratégie de lutte contre la crise du VIH/sida qui met fortement l'accent sur l'éducation préventive, conformément à la Déclaration d'engagement adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa session extraordinaire sur le VIH/sida de juin dernier. Les programmes d'éducation préventive doivent avoir un impact immédiat, ainsi qu'une influence à long terme sur les attitudes et les comportements. Un autre aspect de la crise de l'enseignement créée par le VIH/sida est la nécessité de remplacer à bref délai les enseignants qui meurent ou tombent malades. Après tout, la mort d'un professeur signifie bien souvent la fermeture d'une école. Il est urgent de trouver des réponses pratiques à ces questions.

Ces quatre défis exigent rapidité d'action mais aussi innovation et initiative dans chacun des aspects de notre action. Cela ne veut pas dire que les approches traditionnelles doivent être totalement abandonnées. Sans aucun doute, les nouvelles technologies de l'information et de la communication peuvent beaucoup, par exemple pour l'enseignement à distance destiné à la formation des maîtres, mais elles doivent être exploitées et utilisées d'une façon qui rende justice aux mérites des techniques et des méthodes traditionnelles. De même, les innovations pédagogiques et les améliorations des programmes scolaires doivent être à l'écoute des traditions et des cultures locales.

Mesdames et Messieurs,

Le programme de notre réunion comporte cinq séances principales, dont chacune sera consacrée à un aspect clé des activités en faveur de l'EPT. Le thème de la première séance est « Atteindre les objectifs de l'EPT à l'échelon national ». Comme vous le savez, le Cadre d'action de Dakar affirme sans équivoque que le cœur de l'activité de l'EPT se situe au niveau national. Il est donc judicieux que, le premier jour de cette réunion, nous entendions deux ministres de l'éducation de pays en développement de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie du Sud – deux régions mentionnées à Dakar comme méritant une attention et une priorité spéciales. Un certain nombre d'autres ministres de l'éducation sont à nos côtés aujourd'hui. Il nous faut savoir comment les pays à qui l'EPT pose les problèmes les plus sérieux ont donné l'impulsion politique voulue pour traduire en actes les engagements de Dakar.

A cet égard, des connaissances de première main sont fournies par le premier *Rapport de suivi sur l'éducation pour tous*. Entreprise collective d'un grand nombre d'institutions et de personnes, ce rapport a été élaboré sous la direction générale de l'UNESCO et fournit des informations essentielles sur la manière dont les gouvernements s'attaquent à la réalisation de l'EPT à l'échelon national. Malgré les sérieuses contraintes qui ont pesé sur sa préparation, le rapport offre une base utile à nos débats.

Plusieurs questions clés touchant à l'engagement politique doivent être abordées pendant cette première séance : quels moyens d'action sur le plan des politiques sont nécessaires pour apporter des solutions viables aux problèmes rencontrés ? Comment renforcer la volonté politique à l'échelon national pour que l'EPT reçoive l'appui et la priorité dont elle a besoin ? Comment les gouvernements peuvent-ils susciter la participation de leurs partenaires nationaux et internationaux à cette tâche écrasante ?

Une cause de difficulté a été identifiée dans une enquête de l'UNESCO sur la préparation des plans nationaux d'EPT, à savoir la constatation décevante que la consultation et la participation, notamment de la société civile, demeurent assez limitées. Je voudrais réaffirmer que le processus d'élaboration, d'exécution et de suivi des plans doit faire appel, dans chaque pays, à tous les partenaires de l'EPT compétents et actifs.

A franchement parler, les gouvernements auront besoin de toute l'aide qu'ils peuvent obtenir pour réaliser l'EPT

dans le laps de temps convenu à Dakar. Cette aide devrait se fonder sur un consensus national large et durable autour de l'EPT. L'existence d'un tel consensus est d'ailleurs une source aussi bien qu'un signe de vigueur politique. Il est aussi, pour les partenaires internationaux et régionaux, une indication convaincante que les engagements nationaux relatifs à l'EPT recèlent une promesse de continuité.

Le processus d'établissement des plans nationaux d'EPT devrait servir à revitaliser l'EPT dans les pays en créant de nouvelles capacités et en favorisant une meilleure appréciation des enjeux. La mise en place d'un partenariat constructif avec la société civile et la communauté internationale fait partie intégrante de cette vision. La participation dès le début des organisations de la société civile et des institutions et bienfaiteurs internationaux présente beaucoup d'avantages, dont le moindre n'est pas que le sérieux des intentions gouvernementales peut être constaté par les partenaires de manière régulière, voire quotidienne.

Etant donné que quelques gouvernements, dont les plans sont déjà prêts, attendent le soutien de donateurs pour les mettre à exécution, la création de mécanismes d'examen systématiques mais sensibles aux situations nationales revêt une certaine urgence. La participation à un stade avancé des institutions multilatérales et bilatérales aux forums sur l'EPT et aux processus de planification nationale devrait faciliter cette importante tâche.

Ces questions et d'autres qui leur sont liées seront évoquées lors de notre deuxième séance qui porte sur le thème « Forger les engagements politiques et les partenariats ». L'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux du développement est essentiel non seulement en termes de ressources financières, mais aussi pour renforcer la volonté politique, la capacité de coordination des gouvernements et l'infrastructure des partenariats de l'EPT. Les approches novatrices en matière d'éducation doivent se fonder sur l'« appropriation » de l'EPT par les pays ainsi que sur la coopération entre acteurs régionaux et internationaux. L'importance des programmes phares interinstitutions tient à ce qu'ils offrent un véhicule à la matérialisation de ces efforts. L'intégration dans les plans nationaux d'EPT des thèmes des programmes phares interinstitutions requiert au niveau des pays une approche plus active et plus vigoureuse des partenaires de l'EPT. Il convient d'encourager le sentiment d'« appropriation » nationale et la coordination de ces importants programmes. La capacité de faire une place aux programmes phares et de

les intégrer de manière satisfaisante pourrait être un des critères de crédibilité des plans d'EPT.

Le Groupe de haut niveau est invité à proposer des moyens de renforcer l'engagement en faveur de l'EPT aux niveaux national et international. Seront particulièrement bienvenues à cet égard les suggestions concernant les nouvelles formes de partenariat et les domaines où se fait sentir un besoin critique de nouvelles initiatives et d'innovations.

Je voudrais maintenant parler de la question de la mobilisation des ressources qui est au centre de votre troisième séance. Le temps approche à grands pas où la communauté internationale sera mise au défi de respecter l'assurance, hardie et souvent citée, donnée à Dakar qu'« aucun pays qui a pris un engagement sérieux en faveur de l'éducation pour tous ne verra ses efforts contrariés par le manque de ressources ». La communauté internationale était appelée à honorer son engagement en lançant une *initiative mondiale* « visant à élaborer une stratégie et mobiliser les ressources nécessaires pour apporter un soutien effectif aux efforts nationaux » (Cadre d'action de Dakar, par. 11).

A la suite de consultations intensives avec les représentants de tous les partenaires de l'EPT, l'UNESCO a élaboré un important document conceptuel intitulé *L'Initiative mondiale pour l'éducation pour tous : cadre de compréhension mutuelle*. Ce document reflète, je pense, une compréhension de l'initiative mondiale partagée par les différents partenaires du mouvement de l'EPT. Permettez-moi d'insister sur certains points importants.

L'accroissement du volume de financement destiné à l'EPT revêt une importance décisive. Le document contient une analyse décourageante des flux d'aide internationale dans les années 90. Un des principaux défis de l'après-Dakar est de renverser cette tendance pour que davantage de ressources soient allouées à l'éducation, et en particulier à l'éducation de base, au cours de la première décennie du siècle. Nous avons besoin d'un allègement de la dette, mais aussi de nouvelles ressources financières assorties de conditions de faveur. J'attends beaucoup de nos discussions sur les moyens d'accroître durablement le financement de l'EPT. D'un intérêt tout aussi vital est la question de l'amélioration de la coordination des bailleurs de fonds à tous les niveaux. Cette coordination n'est pas seulement primordiale pour éviter doubles emplois, chevauchements d'activités et gaspillages, mais aussi parce qu'elle constitue une mesure et un instrument clés de la cohérence globale de nos efforts en faveur de l'EPT.

Le document souligne la nécessité d'utiliser l'aide internationale comme catalyseur de la mobilisation des ressources internes et de l'amélioration de l'utilisation et de la gestion des ressources nationales. Ces considérations mettent en évidence la puissance des contraintes autres que financières qui pèsent sur la réalisation de l'EPT. Etant donné que l'aide financière supplémentaire ne devrait être utilisée que là où elle est efficace, les gouvernements bénéficiaires devraient faire bon accueil aux efforts visant à surmonter les contraintes non financières et par là à améliorer leur capacité d'absorption et leur potentiel de développement.

Le document fait valoir de manière convaincante que l'initiative mondiale ne doit pas être envisagée en termes seulement financiers, mais sous un angle plus large. Elle ne peut se limiter à un simple accroissement du financement externe, par quelque mécanisme que ce soit. Il ne faut pas oublier, en outre, que les ressources sont de nature multiple (financières, humaines, matérielles, non matérielles), que les pays ont besoin de ressources diversifiées et qu'une amélioration de l'utilisation et de la gestion des ressources est aussi nécessaire. J'espère que nous pourrons faire nôtre, à la présente réunion, la conception bien plus complexe proposée dans le document et que nous pourrons aussi nous mettre d'accord sur les moyens d'action à employer au niveau politique pour faire passer l'initiative mondiale au stade suivant. Afin de faciliter ce processus, la réunion devrait se préoccuper de l'identification à un stade précoce des meilleurs moyens pratiques de lancer l'initiative mondiale.

L'initiative mondiale vise à créer une synergie entre les partenaires internationaux du développement et les pays qui reçoivent l'aide internationale. Cette synergie se fonde sur les principes reconnus de la coopération internationale pour le développement, à savoir le partenariat, l'appropriation nationale et le rôle directeur du gouvernement, le dialogue pour la formulation, l'exécution et le suivi des politiques, la continuité et la cohérence entre les politiques, les objectifs et les cibles définis à l'échelon national et international.

Cette synergie réclame une cohérence qui doit se manifester non seulement par l'intégration des plans d'action nationaux pour l'EPT et des plans du secteur éducatif, mais aussi par la compatibilité de ces plans avec les cadres plus larges de la politique internationale de développement, tels que les CSLP, la PPTe et les CCA/UNDAF. Ceci met en lumière le rôle crucial de l'éducation de base dans la diminution de la pauvreté, dans le développement durable et dans la création

d'environnements porteurs. Par conséquent, si le but immédiat de l'initiative mondiale est bien d'aider les gouvernements à atteindre les objectifs et les cibles de l'EPT, son but ultime est de soutenir les processus de développement prenant naissance dans les pays eux-mêmes.

Je voudrais maintenant aborder la question de la participation de la société civile qui forme le thème de la quatrième séance. Depuis ma nomination comme Directeur général de l'UNESCO il y a deux ans, j'ai fait de la promotion du dialogue avec la société civile, en particulier dans le contexte de l'EPT, l'une de mes préoccupations principales. Le Cadre de Dakar fait clairement ressortir que l'EPT ne deviendra une réalité que si elle prend racine dans un mouvement de société à base très large et alimenté par des partenariats viables entre le gouvernement et la société civile.

Les 113 millions d'enfants non scolarisés et les 875 millions d'adultes illettrés prouvent que l'EPT pose des problèmes d'une importance et d'une complexité telles que les gouvernements n'ont pas les moyens de les résoudre seuls. Même s'il faut réaffirmer les responsabilités de l'Etat, les gouvernements doivent aussi mettre en place des partenariats qui complètent leur action pour garantir une éducation de base de qualité pour tous, et en particulier pour tous les oubliés et les laissés-pour-compte du système éducatif.

Cela implique de construire des partenariats qui s'appuient sur les points forts de chaque partenaire. Dans le domaine de l'éducation, les organisations de la société civile ont joué le rôle de prestataires suppléants de services d'agents d'innovation, de critiques et d'avocats compétents. A Dakar, la communauté internationale a décidé de reconnaître et de soutenir un nouveau rôle de la société civile dans l'éducation : celui d'*interlocuteur stratégique*. Une nouvelle culture politique s'impose qui soit basée sur la démocratie, l'ouverture, la transparence et la responsabilité. Les organisations de la société civile peuvent faciliter la participation des communautés locales à l'EPT et fournir aux exclus et aux défavorisés des canaux pour exprimer leurs vues et leurs vœux. Pour tout cela, l'existence d'un climat de confiance entre les gouvernements nationaux et la société civile est essentielle.

Depuis Dakar, où je suis intervenu personnellement pour assurer la participation élargie de la société civile au Forum, c'est au niveau des activités de terrain que le dialogue avec la société civile sur les questions relatives à

l'EPT s'est intensifié. La Séance spéciale tenue à Genève le mois dernier a porté ce dialogue à un niveau plus élevé en faisant se rencontrer sur une même plate-forme des représentants de la société civile et un groupe important de ministres de l'éducation. Ce n'était toutefois qu'un premier pas et il est clair que d'autres efforts seront nécessaires pour faire déboucher ce dialogue de niveau plus élevé sur une véritable collaboration à l'intérieur de chaque pays. Notre propre réunion nous offre une autre chance d'approfondir et d'élargir ce dialogue. J'espère que nous pourrions profiter de cette occasion pour réfléchir aux moyens de développer durablement, dans l'intérêt de l'EPT, la confiance et la collaboration entre les gouvernements et la société civile.

Entre-temps, je propose de créer des forums similaires de débat et de dialogue sur l'EPT réunissant des ministres de l'éducation, des hauts fonctionnaires, des parlementaires, des universitaires et des représentants de la société civile à l'échelon régional, sous-régional et national. Il serait essentiel que parmi les représentants de la société civile figurent des enseignants, des parents et des apprenants.

Dans nos efforts pour renforcer le mouvement en faveur de l'EPT, je crois que nous devons faire appel au maximum de partenaires possible. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à obtenir, à la présente réunion, la participation à un niveau élevé d'organes représentatifs du secteur des entreprises. Peut-être devons-nous trouver des moyens plus imaginatifs de les attirer à cette table. Nous devons à cet égard nous inspirer de l'expérience des Nations Unies avec leur Pacte mondial et de la Banque mondiale pour jeter les bases d'un partenariat durable avec le secteur privé en faveur de l'EPT.

Mesdames et Messieurs,

Au début de mon intervention, je vous ai invités à employer votre savoir et votre expérience à aider le mouvement de l'EPT à baliser le chemin à parcourir. Pour stimuler cette réflexion, je voudrais vous livrer en conclusion un certain nombre de pensées et de suggestions.

Le *Rapport de suivi* affirme que, même s'il paraît difficile et problématique d'atteindre les six objectifs de Dakar d'ici à 2015, la tâche est réalisable – politiquement, financièrement et du point de vue des programmes. On est en droit d'être prudemment optimiste. Les pays, y compris certains pays très pauvres, ont démontré qu'avec la volonté politique et un engagement ferme, il est possible de progresser beaucoup plus rapidement.

Pour que l'avancée se fasse sur un large front, il faut que la réforme de l'enseignement dans les pays aille de pair avec des changements significatifs des politiques au plan international, en particulier pour pouvoir satisfaire les besoins supplémentaires de ressources des pays où les efforts nationaux en faveur de l'EPT feraient long feu faute d'appui, de reconnaissance et de stimulation.

Les parties prenantes à tous les niveaux devront manifester la volonté de forger de nouveaux partenariats, y compris par l'établissement de nouvelles relations entre le gouvernement et la société civile. Il existe d'abondantes preuves que ces partenariats sont à la fois possibles et efficaces, mais, comme je l'ai noté tout à l'heure, nous devons trouver les moyens de cultiver la confiance et la coopération.

La stratégie globale de l'EPT, actuellement en cours d'élaboration, doit définir un cadre orienté vers l'action et axé sur les résultats, à l'intérieur duquel pourra s'opérer, à tous les niveaux, une synthèse efficace des efforts en faveur de l'EPT. Un élément essentiel de cette stratégie globale est l'initiative mondiale qui doit être lancée de façon urgente et qui doit reposer sur une compréhension commune de sa nature et de son objectif. L'appui politique du Groupe de haut niveau sera nécessaire pour que l'initiative mondiale aille de l'avant en s'appuyant sur certaines mesures pratiques d'application immédiate.

Un mécanisme international de suivi des progrès de l'EPT plus transparent devrait permettre de mieux rendre compte des résultats obtenus. La réalisation des objectifs de l'EPT suppose l'existence de meilleurs systèmes de collecte, d'analyse et de diffusion de l'information émanant des différents pays. A cet égard, je voudrais réaffirmer l'importance de la qualité et du contenu de l'éducation. Nous ne pouvons nous satisfaire des seuls indicateurs quantitatifs.

La cinquième et dernière séance est consacrée au « Suivi des progrès de l'EPT ». Pour que le Groupe de haut niveau puisse accomplir sa tâche, et en particulier identifier les moyens d'accélérer les progrès de l'EPT, il doit être bien informé. A cet égard, l'« Observatoire de l'EPT », établi au sein de l'Institut de statistique de l'UNESCO, jouera sans aucun doute un rôle clé. L'ISU à Montréal sera bientôt pleinement opérationnel et nous sommes convaincus que le prochain Rapport de suivi sur l'EPT, à soumettre à la deuxième réunion du Groupe de haut niveau à l'automne 2002, répondra à toutes les attentes et à tous les besoins. Ces besoins ne sont d'ailleurs pas limités au

rassemblement et à la diffusion de statistiques : une analyse attentive et systématique des données relatives à l'EPT est également indispensable pour fournir aux décideurs une information permettant d'orienter leur action. Dans ce domaine, l'ISU recevra l'appui de l'UNESCO dans son ensemble et des autres partenaires de l'EPT. Je voudrais ajouter que le Rapport de suivi sur l'EPT devrait constituer un instrument essentiel de promotion à l'usage du Groupe de haut niveau et de tous ceux qui sont associés aux activités en faveur de l'EPT.

Mesdames et Messieurs les membres
du Groupe de haut niveau,

Nos débats ont lieu à un moment où se profilent de nouvelles menaces de voir d'autres problèmes, et notamment les problèmes de sécurité, gagner en importance aux dépens des programmes sociaux et éducatifs. Etant donné notre engagement commun, nos mandats et notre conviction partagée que l'éducation et l'EPT ont un rôle crucial à jouer dans le règlement des problèmes de notre monde déstabilisé, nous devons saisir l'occasion de cette première réunion du Groupe de haut niveau pour donner un élan politique accru à l'EPT. Nous devons émettre un signal fort pour faire savoir que l'EPT doit rester à un rang élevé dans l'échelle des priorités internationales.

Je vous remercie par avance pour le dur labeur et le dévouement qui vont être les vôtres pendant les deux journées que nous passerons ensemble. La cause de l'EPT exige que nous allions de l'avant et je suis sûr que tel sera le cas.

Je vous remercie.